

# Les travailleurs expérimentés

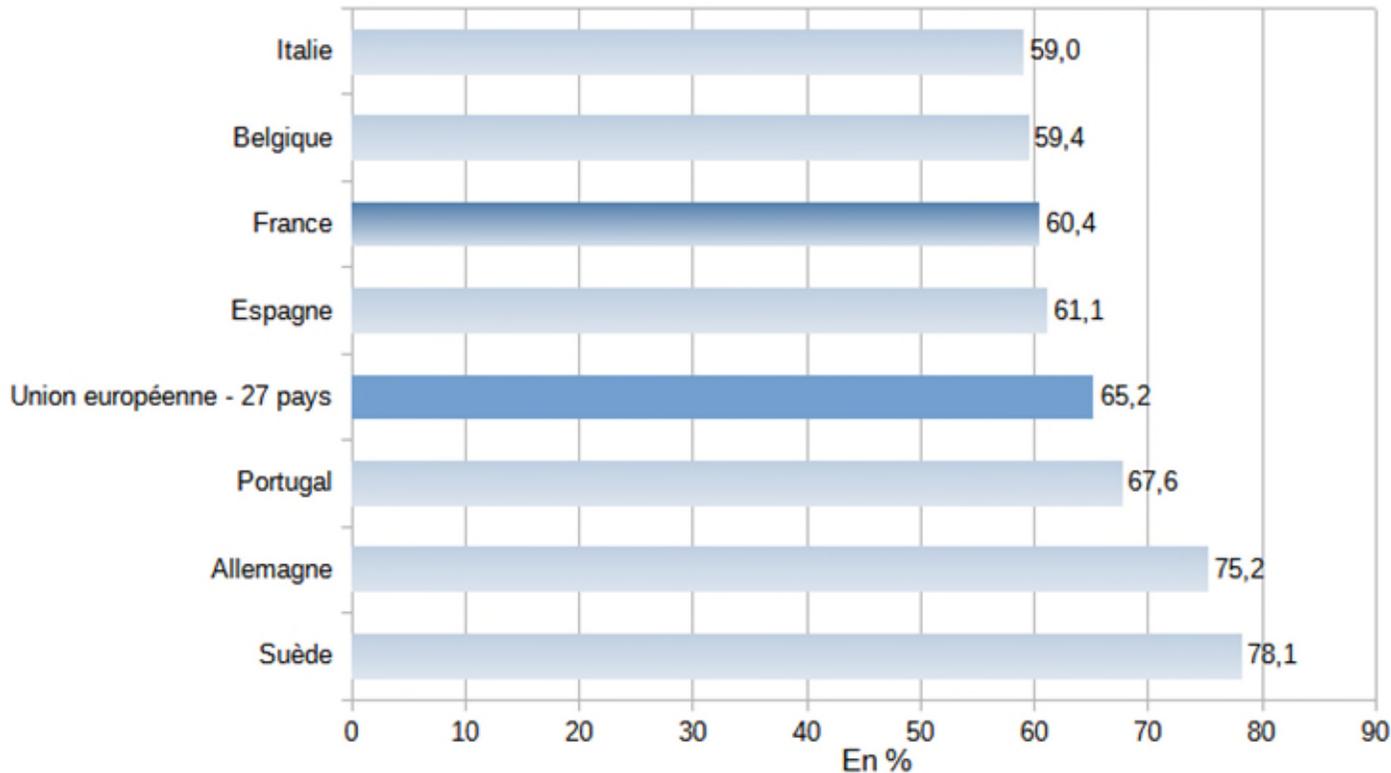
Juillet 2025

# Plan

- 1 - Le taux d'emploi des personnes expérimentées
- 2 - Les conditions d'emploi des salariés expérimentés
- 3 - Les demandeurs d'emploi expérimentés
- 4 - La santé des travailleurs expérimentés

# 1. Le taux d'emploi des personnes expérimentées

Taux d'emploi des 55-64 ans dans quelques pays de l'Union Européenne en 2024



**En 10 ans, le taux d'emploi des 55-64 ans a fortement augmenté dans l'union européenne, passant de 51% à 65%.**

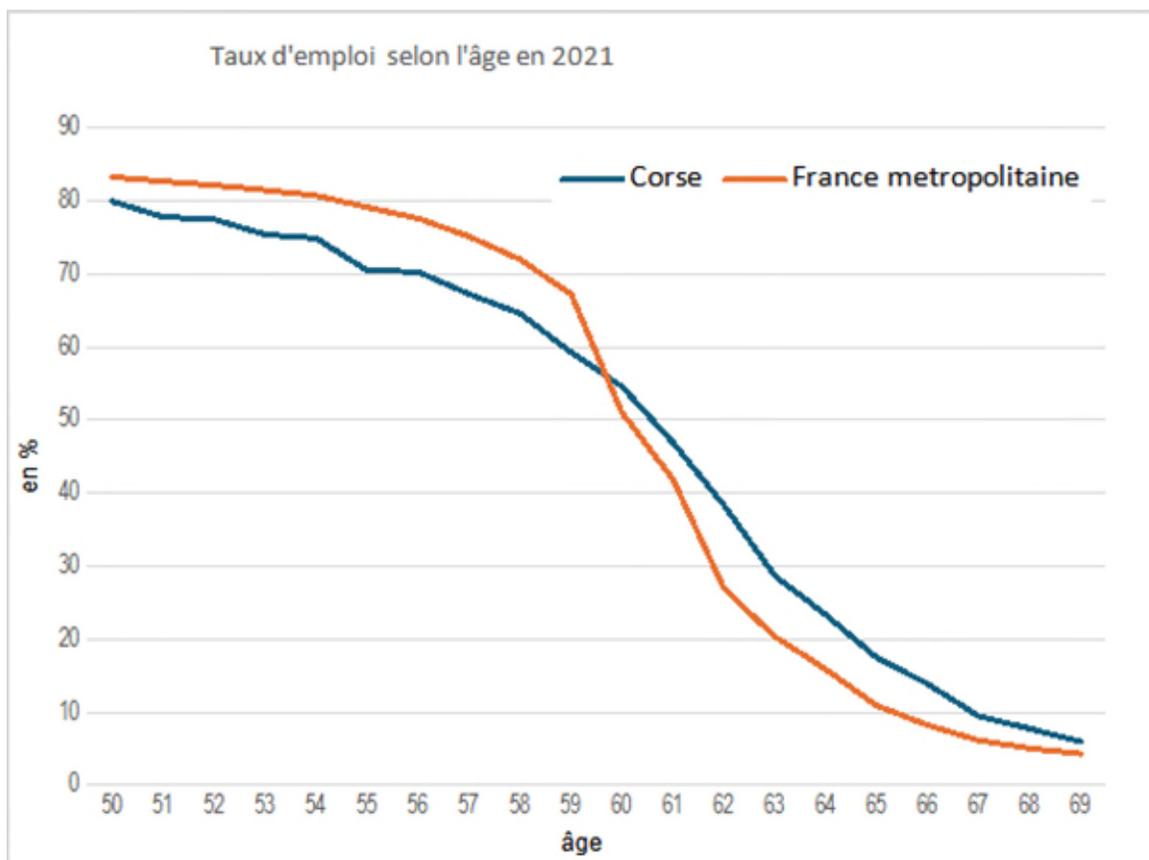
**En France, cette progression a été moins rapide, passant de 50% à 60%**

Source : Le taux d'emploi des travailleurs plus âgés est obtenu en divisant le nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans ayant un emploi par la population totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). EUROSTAT  
Lecture : en 2024, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 78,1% en Suède.

# 1. Le taux d'emploi des personnes expérimentées



En Corse en 2021, **33% de l'emploi salarié ou non salarié est occupé par des personnes de 50 ans ou plus** contre 31% au niveau national.

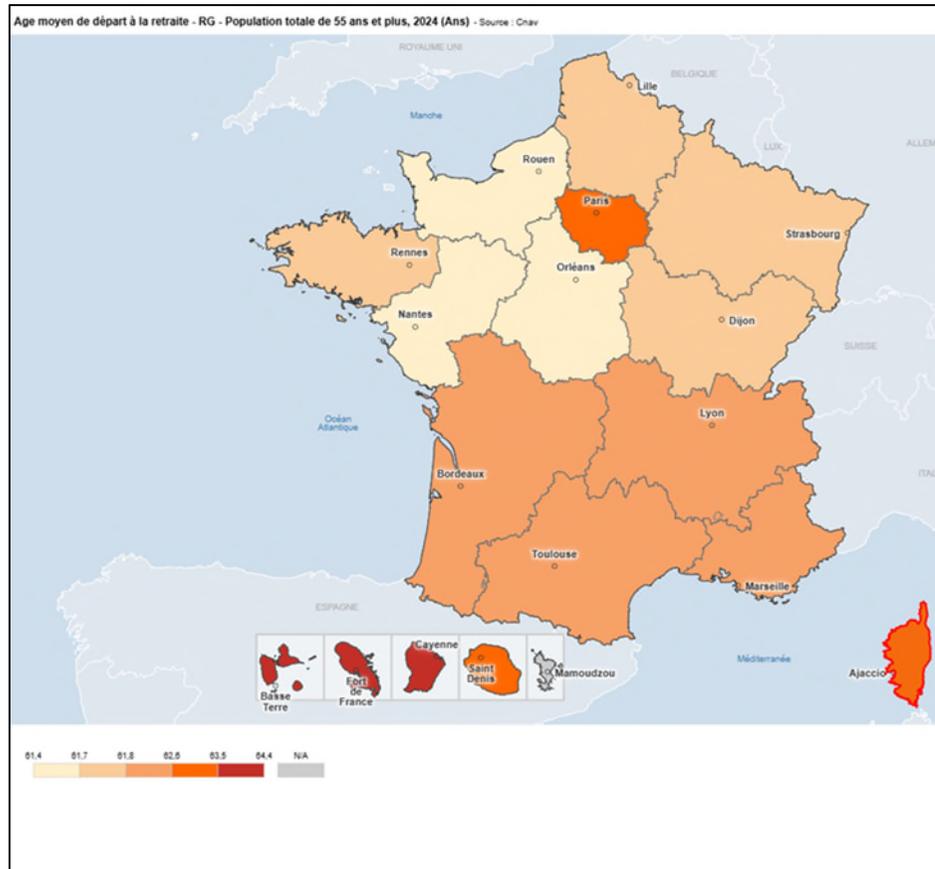


## Taux d'emploi :

- En Corse en 2021, la moitié des personnes de 50 à 69 ans sont en emploi (salarié ou non salarié), une proportion proche à celle du national.
- 44% des femmes de 50 à 69 ans sont en emploi contre 54% pour les hommes.
- Au niveau national, l'écart entre homme et femme est 2 fois plus faible qu'en Corse
- Entre 2015 et 2021, en Corse le taux d'emploi des personnes expérimentées est passé de 44% à 49%, soit une progression de 5 points en 6 ans.
- Sur la même période, l'augmentation a été de 3 points au niveau national.

# 1. Le taux d'emploi des salariés expérimentés – âge de départ à la retraite

**En 2024, un départ à la retraite plus tardif avec des carrières moins complètes**



En 2024, dans le cadre du régime général, l'âge moyen de départ à la retraite de la population de 55 ou plus est de **62,9 ans en Corse** contre **62 ans** au niveau France entière.

Par ailleurs, cette retraite plus tardive s'explique partiellement par le fait que sur l'île, les carrières sont moins souvent complètes. En effet, **17% des retraités du régime général ayant pris leur retraite (de droits personnels) à l'âge du taux plein ont eu une carrière incomplète** contre **13%** au niveau national.

De même, en Corse, parmi les retraités du régime général, **10% bénéficient du minimum vieillesse et/ou d'un complément de retraite** contre **5%** en moyenne au niveau national.

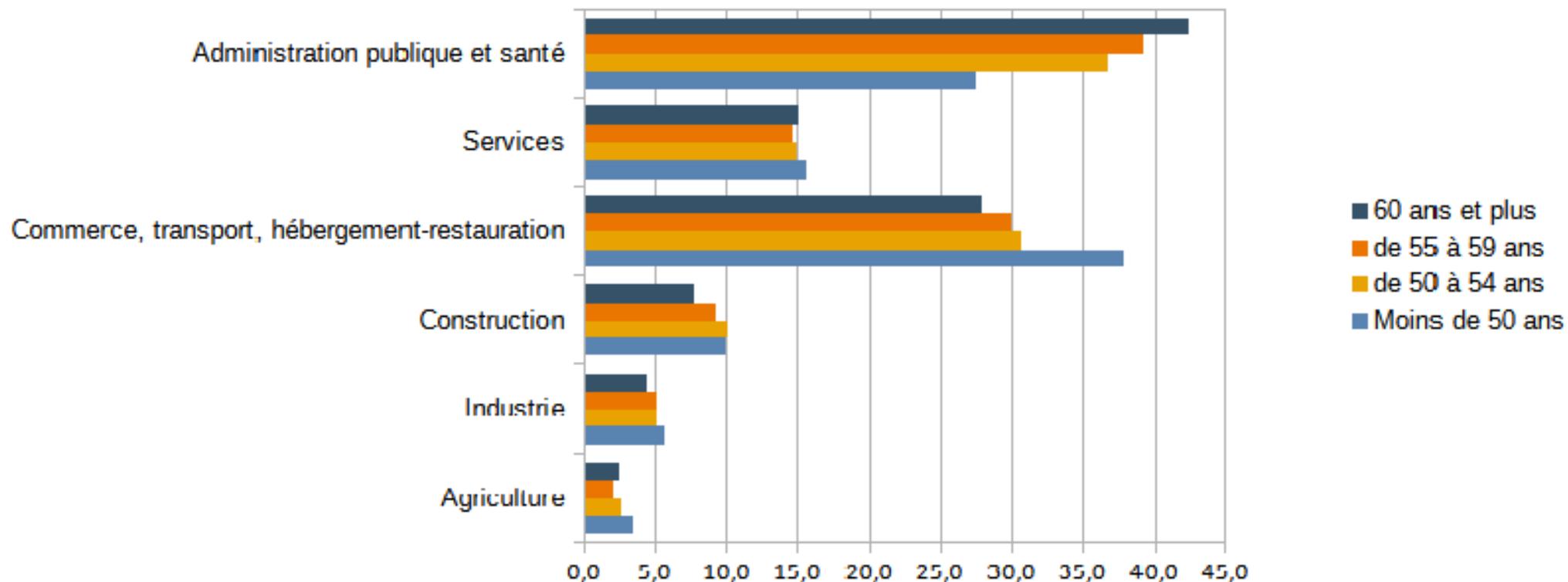
Enfin, **4,5% des retraités du régime général cumulent un emploi et la retraite** contre **3,5%** au niveau national.

## 2. Les conditions d'emploi des salariés expérimentés

En Corse, sur l'année 2022, 47 200 postes sont occupés par des salariés de 50 ans et plus, soit 31% des postes salariés insulaires.

En Corse, au 31 décembre 2022, 38 000 postes sont occupés par des salariés de 50 ans et plus, soit 35,7% des postes salariés insulaires.

Répartition des salariés selon l'âge et le secteur d'activité en Corse en 2022 (en %)

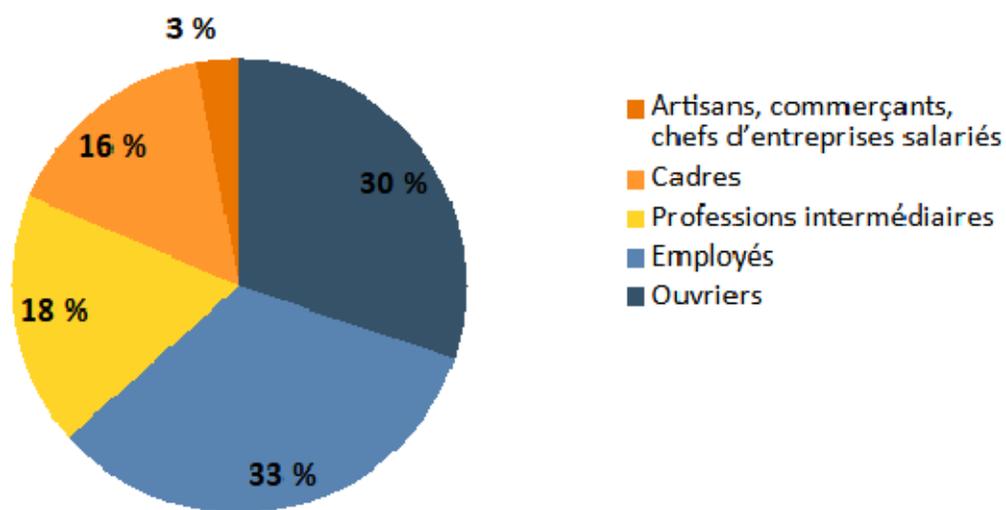


Source: Insee DSN

## 2. Les conditions d'emploi des salariés expérimentés

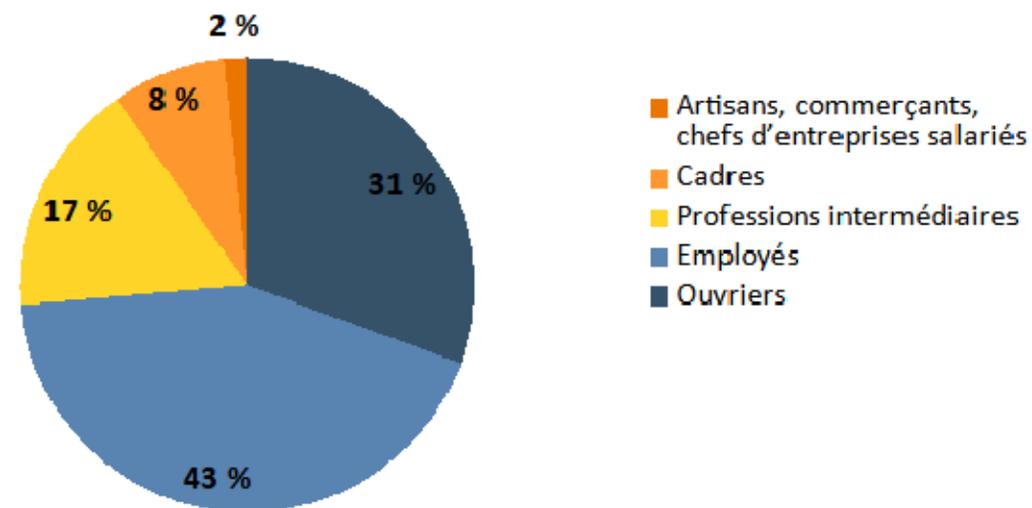
En Corse, en 2022, **deux fois plus de cadres** parmi les salariés expérimentés

Répartition des salariés de 50 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle en Corse en 2022 (en %)



Source: Insee DSN

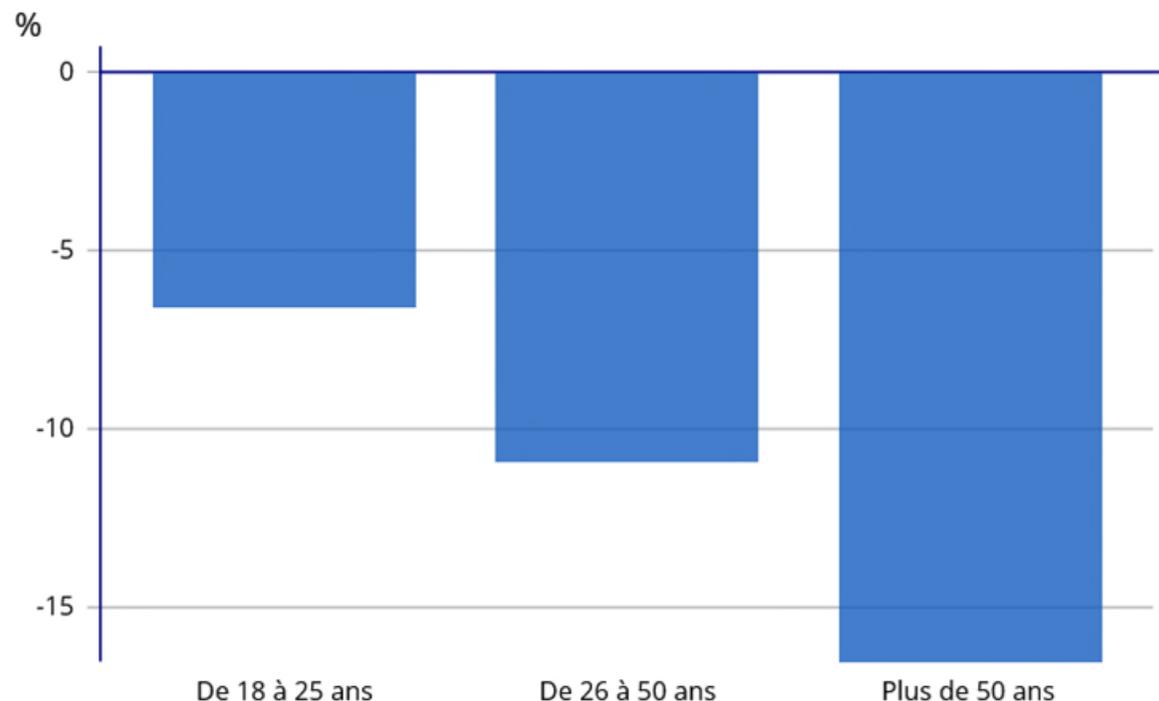
Répartition des salariés de moins de 50 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en Corse en 2022 (en %)



Source: Insee DSN

## 2. Les conditions d'emploi des salariés expérimentés

SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2022



### Le salaire horaire net médian

Les salariés expérimentés perçoivent un salaire horaire net médian supérieur aux autres salariés, soit **13.4€ contre 11,6€ pour les plus jeunes, ce qui représente un écart de 1.8€.**

Cet écart est accentué par le fait que **les seniors sont plus souvent cadres**. En effet, **les cadres qui représentent 16% des seniors salariés** ont un salaire horaire net de 23.4€ contre 19.5€ pour les moins de 50 ans (écart de 3.9 €).

Parallèlement, l'écart de salaire est bien moindre pour les employés (11.7€ contre 11€) et les ouvriers (11,9€ contre 11€). Ainsi pour 63 % des salariés expérimentés l'écart salarial net avec les plus jeunes est inférieur à 1€.

### 3. Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus

Au 1er trimestre 2025, **6 920 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus** sont inscrits à France Travail en catégories ABC. Ils représentent 29,1% des demandeurs d'emploi (26,1% au niveau national).



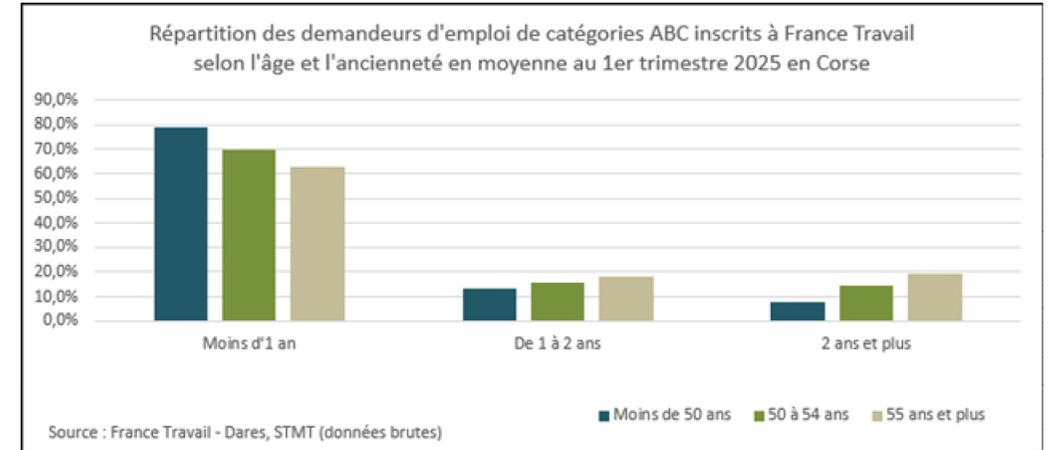
**56,2% des seniors sont des femmes.** (contre 53,7% de femmes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi).



**14,7% des seniors sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** (contre 7,9% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).



Sur un an, en Corse, leur nombre progresse plus rapidement qu'au niveau national (+5,5% contre +2,4%) mais moins rapidement que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.



L'accès à l'emploi est plus difficile pour les seniors : en mai 2025, 38% des demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi 6 mois après leur inscription contre seulement 24% pour les demandeurs d'emploi de 55 ans et plus.

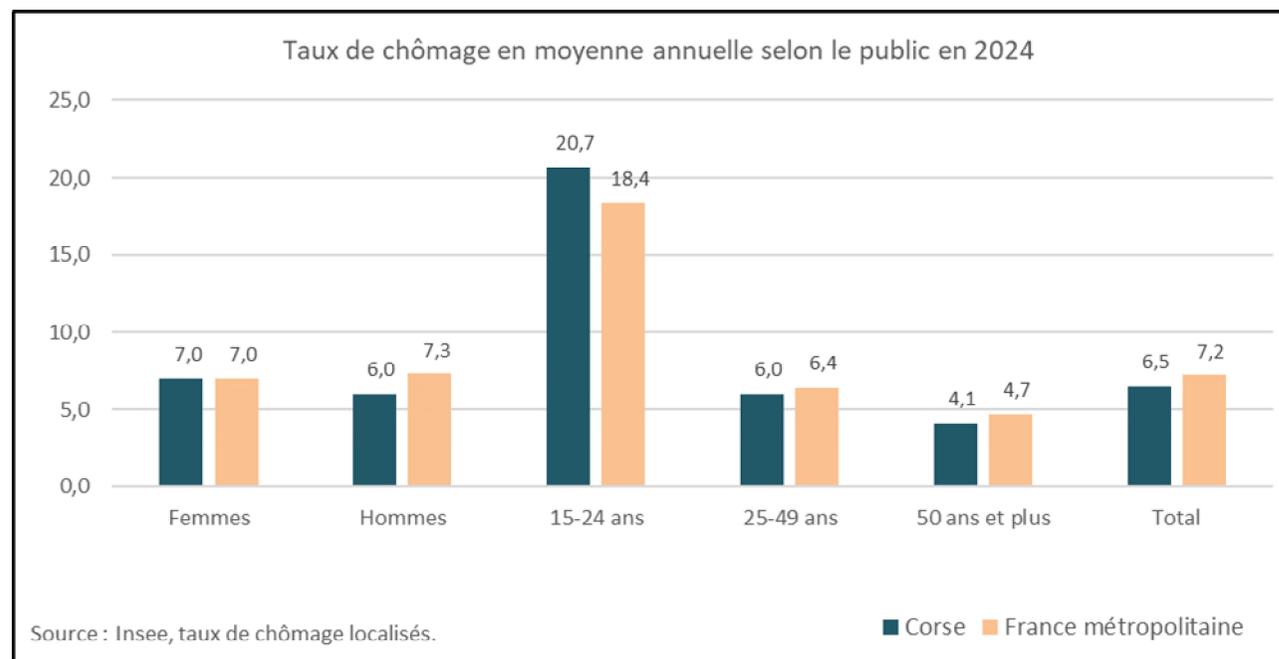
L'entrée en formation est aussi moins fréquente pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. En cumul sur l'année 2024, 22% des entrants en formation ont plus de 50 ans.

Source: tableau de bord du réseau pour l'emploi

### 3. Le taux de chômage en moyenne annuelle

En Corse, en 2024, **le taux de chômage en moyenne annuelle des seniors s'établit à 4,1%** contre 4,7% en moyenne métropolitaine.

Dans la région, ce taux est stable par rapport à 2023 et en baisse de 1,6 point par rapport à 2019.



## 4. La santé des travailleurs expérimentés

En Corse, en moyenne **35% des salariés suivis par les services de santé et de prévention au travail ont 50 ans et plus** en 2024.

Les personnes expérimentées ne sont pas plus fréquemment victimes d'un accident du travail, **30% des accidents du travail concernent des salariés de 50 ans ou plus.**

### Les maladies sont plus fréquentes parmi les salariés expérimentés de Corse

- Environ les 2/3 des visites de reprise (qui font suite à un arrêt de travail) après une maladie professionnelle concernent des salariés de 50 ans et plus (71% en Corse-du-Sud, 65% en Haute-Corse).
- la moitié des visites de reprise après une maladie non professionnelle concernent des salariés de 50 ans et plus.

En 2024, en Corse-du-Sud comme en Haute-Corse, **les salariés de 50 ans et plus sont davantage concernés par les avis d'inaptitude.**

**Merci pour votre attention**